



# Avec la taxe d'apprentissage, soutenez nos formations !

Votre entreprise va prochainement décider de l'affectation de sa taxe d'apprentissage 2021.

La somme que vous allez nous verser sera utilisée pour l'amélioration de nos équipements pédagogiques et vous contribuerez donc directement à la qualité de la formation de nos élèves-ingénieurs.

En choisissant une école offrant des spécialités en forte croissance, pourvoyeuses d'emploi et créatrices de valeur, vous participez directement au développement économique de la France.

En cette année particulièrement difficile, qui a fragilisé des pans entiers de notre économie, nous comptons plus que jamais sur votre soutien pour continuer à former, au meilleur niveau, les ingénieurs dont notre pays a besoin pour asseoir sa croissance.

**Marie-Catherine Mouchot,**  
directrice de l'Enssat

## Contact

**Gaëlle Choubard**  
taxeapprentissage@enssat.fr  
+33 (0)2 96 46 90 32

**École Nationale Supérieure  
des Sciences Appliquées  
et de Technologie**  
6, rue de Kerampont  
CS 80518  
22305 Lannion cedex



## Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage à l'Enssat

### Remplir le bordereau de versement



-> via le formulaire en ligne : <http://bit.ly/SoldeTA>

-> en téléchargeant le bordereau depuis le site Internet de l'Enssat ou de l'université de Rennes 1, à retourner dûment rempli

- par mail : [taxeapprentissage@enssat.fr](mailto:taxeapprentissage@enssat.fr)  
ou [taxeapprentissage@univ-rennes1.fr](mailto:taxeapprentissage@univ-rennes1.fr)

- ou par voie postale :  
Université de Rennes 1  
Agence comptable - Pôle Trésorerie  
263, avenue du Général Leclerc - CS 74205  
35042 Rennes CEDEX

### Effectuer votre règlement

Référence à rappeler dans votre paiement : TA2021  
Code UAI (0221809X)

-> par virement  
IBAN : FR76 1007 1350 0000 0010 0000 135  
BIC : TRPUFRP1  
Titulaire du compte : Université de Rennes 1 -  
Agent Comptable  
Domiciliation : TP Rennes

-> par chèque, à l'ordre de l'Agent Comptable de  
l'Université de Rennes 1, à adresser au pôle  
trésorerie de l'agence comptable.

Un reçu libératoire, preuve fiscale de votre versement, vous sera adressé à réception du bordereau et de votre règlement.